

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE PRESSE

**SIRAMAMBA Mining** prend acte avec gravité et étonnement des publications faites sur des plateformes sociales par un groupe d'individus et qui associent notre entreprise à un supposé mécanisme de transactions illicites avec des institutions financières nationales.

Dans l'intérêt de la vérité et pour le respect de nos partenaires nationaux et internationaux, **Siramamba Mining** souhaite apporter par le présent communiqué la clarification suivante :

- Les accords contractuels conclus entre **Siramamba Mining** et tous ces partenaires nationaux et internationaux dont la BCRG ont été établis dans un cadre juridique formel, conforme au droit guinéen et aux exigences du droit des contrats commerciaux internationaux. Mieux, ces contrats stipulent en toute transparence les obligations respectives de chaque partie, notamment en matière de traçabilité, d'assurance, de logistique, de responsabilité et de sécurité.

Il est essentiel de rappeler qu'aucune opération effectuée par **Siramamba Mining** n'a enfreint les obligations légales en matière de régulation bancaire ou de contrôle de l'origine des fonds. Tous les flux financiers sont enregistrés, tracés, vérifiables, et certifiés dans le respect des standards de conformité en vigueur.

Nous rappelons que toute affirmation portant atteinte à la réputation d'une société sans preuve juridiquement recevable constitue une diffamation, répréhensible au regard des lois en matière de presse, de communication et de cybercriminalité.

Nous appelons solennellement les individus auteurs de ces publications mensongères et diffamatoires et qui se présentent comme des journalistes à faire preuve de rigueur déontologique, d'équilibre et de vérification des sources, conformément à la Charte d'éthique journalistique.

La liberté de la presse ne saurait servir de fondement à la propagation de soupçons infondés, sans égard pour la réputation des individus et la stabilité des entreprises opérant légalement en République de Guinée.

**Siramamba Mining** réaffirme son engagement à œuvrer dans la légalité, la transparence et la loyauté contractuelle, dans le respect des institutions de la République et des règles de bonne gouvernance.

Toutefois, **Siramamba MINING** se réserve le droit d'engager toute procédure pour protéger ses droits, son honneur et la sincérité de ses engagements contre les auteurs desdites publications partout où ils se trouveraient.

*Fait à Conakry, le 07 Mai 2025*

**Siramamba Mining SRL**